Cinquante-huitième année. - N ° 104 A Vendredi 31 mai 2024

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3535

974 – RÉUNION

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE SAINT-PIERRE

Extrait de jugement

Date : 14 mai 2024.
Jugement d'interdiction de gérer.
835 243 916 RCS Saint-Pierre de la Réunion.
TAPIS VERT.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Activité : Bar à salades à consommer sur place ou à emporter Snacking.
Adresse : 260, rue Hubert Delisle Local 3, 97430 Le Tampon.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'interdiction de gérer prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Marie Florent métro pour une durée de 6 ans et le condamne à supporter personnellement l'insuffisance d'actif de la société à hauteur de la somme de 20000 euros.